

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES SPORTS

**Décret n° 2020-796 du 27 juin 2020 modifiant le décret n° 2015-910 du 23 juillet 2015 modifié fixant la liste des compétitions sportives internationales organisées en France bénéficiaires du régime fiscal prévu à l'article 1655 septies du code général des impôts**

NOR : SPOV2005407D

**Publics concernés :** organismes chargés de l'organisation en France d'une compétition sportive internationale ; administration fiscale.

**Objet :** ajouts sur la liste des compétitions sportives internationales organisées en France bénéficiaires du régime fiscal prévu à l'article 1655 septies du code général des impôts.

**Entrée en vigueur :** le texte entre en vigueur le lendemain du jour de sa publication.

**Notice :** le décret ajoute deux nouvelles compétitions sportives internationales organisées en France dont l'attribution à la France est intervenue avant le 31 décembre 2017 à la liste des compétitions bénéficiaires du régime fiscal prévu à l'article 1655 septies du code général des impôts.

**Références :** le décret, ainsi que le décret n° 2015-910 du 23 juillet 2015 qu'il complète, peuvent être consultés sur le site Légifrance ([www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)).

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre de l'action et des comptes publics et de la ministre des sports,

Vu le code général des impôts, notamment son article 1655 septies ;

Vu le décret n° 2015-910 du 23 juillet 2015 modifié fixant la liste des compétitions sportives internationales organisées en France bénéficiaires du régime fiscal prévu à l'article 1655 septies du code général des impôts ;

Vu l'avis du Comité des finances locales en date du 4 février 2020,

Décrète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'article 1<sup>er</sup> du décret du 23 juillet 2015 susvisé est complété par les alinéas suivants :

« – les jeux Olympiques de Paris 2024 ; »

« – les jeux Paralympiques de Paris 2024. »

**Art. 2.** – Le ministre de l'action et des comptes publics et la ministre des sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 juin 2020.

EDOUARD PHILIPPE

Par le Premier ministre :

*Le ministre de l'action  
et des comptes publics,*

GÉRALD DARMANIN

*La ministre des sports,*  
ROXANA MARACINEANU